



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet
Direction des sécurités**

Affaire suivie par
pref-securite-policesadm@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le 16 juin 2022

Le Préfet
à
Mesdames et messieurs les maires

*en communication à
Madame et Messieurs les sous-préfets d'arrondissement*

Objet : Vigilance « piqûres sauvages »

PJ : 1 dépliant et 4 affiches

Le phénomène des « piqûres sauvages » a été constaté dans le département des Pyrénées-Atlantiques. Aussi, il importe de travailler à la sensibilisation et à l'information des différents publics, notamment des jeunes, mais également des organisateurs d'événements festifs qui se déroulent dans vos communes, tant en milieu fermé qu'en plein air.

Je vous appelle à la plus grande vigilance afin de limiter le développement de ce phénomène alors que les événements festifs et autres fêtes de village se multiplient en cette période de l'année.

Je vous invite à relayer les messages de prévention en communiquant sur les mesures décrites dans les affiches et dépliant joints, mesures à prendre sans délai par les potentielles victimes.

Eric SPITZ